

CAMPU

GNAN

DÉFI

N°10



Ce mois-ci :

## Je ramène mes médicaments non utilisés (MNU) en pharmacie !

Périmés, certains médicaments peuvent perdre de leur efficacité ou pire, devenir dangereux pour la santé. Au lieu de les jeter à la poubelle, ramenez les en pharmacie où ils pourront être recyclés.

Attention, les **DASRI** (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.) doivent être collectés dans des **boîtes spécifiques** avant d'être déposés **uniquement en pharmacie ou pôle recyclage.**

# Je ramène mes MNU en pharmacie

- Afin d'éviter l'auto-médication, rapporter les antibiotiques dès la fin du traitement même s'ils ne sont pas périmés.

- Depuis 2007, toutes les pharmacies reprennent les médicaments périmés ou non utilisés.

- Depuis 2008, la redistribution humanitaire des médicaments est interdite. Ils sont donc incinérés ou recyclés par CYCLAMED.



Jeter ses médicaments à la poubelle ou dans les toilettes entraîne un fort risque de pollution des eaux et nappes phréatiques du fait des principes actifs qu'ils contiennent.

**Sirop, pommade, comprimé ou gélule : toutes les formes de médicaments peuvent être rapportées à une pharmacie.**

**Sont exclus :** les conditionnements totalement vides (**ordures ménagères**) ;

les lunettes et les prothèses (**redistribution à des œuvres humanitaires comme Lunettes sans frontières**) ;

les produits de parapharmacie et les cosmétiques (**ordures ménagères**) ;

les radiographies (**pôle recyclage**) ;

les médicaments vétérinaires (**à ramener chez les vétérinaires et collectés par CYCLAVET**)

et les **DASRI**. Les DASRI sont à jeter dans des boîtes jaunes spécifiques (à retirer auprès de votre pharmacien) puis **à rapporter avec leur boîte dans les pharmacies ou pôles recyclage uniquement**. Les seuls déchets à mettre dans la boîte jaune sont les DASRI perforants : **aiguilles à stylos et seringues, lancettes, cathéters ou seringues préremplies avec aiguilles**.

**Qu'est-ce que CYCLAMED ?**

L'association Cyclamed, a pour mission de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies.

**Séparer les emballages carton et notices (poubelle de tri) et rapporter uniquement les emballages secondaires contenant les médicaments en pharmacie.**